

Montants provinciaux transférés de votre époux ou conjoint de fait

Remplissez cette annexe si vous **demandez** un transfert de la partie inutilisée des montants provinciaux indiqués ci-dessous auxquels votre époux ou conjoint de fait a droit. **Joignez une copie** de cette annexe à votre déclaration.

Si votre époux ou conjoint de fait ne produit pas de déclaration pour 2005, utilisez les montants qu'il inscrirait dans son formulaire SK428 s'il produisait une déclaration. Joignez ses feuillets de renseignements, mais pas sa déclaration ni ses annexes.

Si votre époux ou conjoint de fait n'était pas un résident de la Saskatchewan à la fin de l'année, des règles spéciales s'appliquent. Communiquez avec nous pour obtenir plus de précisions.

Montant pour enfants à charge nés en 1987 ou après :

Inscrivez le montant de la ligne 5821 de son formulaire SK428 5901 1

Montant en raison de l'âge (s'il était âgé de 65 ans ou plus en 2005) :

Si le revenu net de votre époux ou conjoint de fait est de 29 619 \$ ou moins, inscrivez 3 979 \$. Sinon, inscrivez le montant de la ligne 5808 de son formulaire SK428. 5902 + 2

Montant supplémentaire en raison de l'âge :

Inscrivez le montant de la ligne 5822 de son formulaire SK428 5903 + 3

Montant pour revenu de pension :

Inscrivez le montant de la ligne 5836 de son formulaire SK428 5905 + 4

Montant pour personnes handicapées :

Inscrivez le montant de la ligne 5844 de son formulaire SK428 5907 + 5

Frais de scolarité et montant relatif aux études :

Inscrivez le montant provincial désigné à votre nom sur son formulaire T2202, T2202A, TL11A ou TL11C 5909 + 6

Additionnez les lignes 1 à 6 = 7

Revenu imposable de votre époux ou conjoint de fait :

Inscrivez le montant de la ligne 1 de son formulaire SK428 8

Total des montants que votre époux ou conjoint de fait a inscrits aux lignes 5804, 5824, 5828, 5832 et 5856 de son formulaire SK428 9

Revenu imposable rajusté de votre époux ou conjoint de fait :
ligne 8 moins ligne 9 (si négatif, inscrivez « 0 ») 5912 =

Ligne 7 moins ligne 10 (si négatif, inscrivez « 0 ») ▶ - 10

Inscrivez ce montant à la ligne 5864 de votre formulaire SK428. **Montants provinciaux transférés de votre époux ou conjoint de fait** = 11